

## **COMMUNIQUÉ - Le 29 avril 2013.**

### **Des opposants au Lyon Turin portent plainte pour préjudice à l'intérêt public dans un appel d'offre de Lyon Turin Ferroviaire.**

La plainte a été adressée par des élus et des citoyens en informant le Procureur de la République de la publication par la presse de l'évaluation du coût estimé de l'appel d'offre, alors que celui-ci n'était pas encore publié.

L'AFP rapporte que dans une grande précipitation, Monsieur Louis BESSON, Président de la délégation française de la CIG, a déclaré que «*l'augmentation des coûts des travaux préparatoires est liée aux mouvements du massif alpin*».

**La plainte ne vise nullement une augmentation des coûts mais la divulgation d'une évaluation du coût des travaux projetés, ayant pour conséquence de limiter la concurrence.**

La divulgation de cette information secrète étant de nature à « orienter » les offres.

Les opposants à la nouvelle ligne Lyon Turin rappellent qu'un Directeur Général de Lyon Turin Ferroviaire, Monsieur Paolo COMASTRI et un Directeur des travaux Monsieur William BENEDETTO ont été condamnés en première instance à des peines de prison en Italie pour leurs interventions dans un appel d'offre public.

Ils rappellent également que conjointement à ANTICOR et FLARE, ils ont demandé à différents Ministres et récemment au Président de Lyon Turin Ferroviaire d'expliquer :

- comment des travaux en cours, pour plus de 10 millions, se trouvent comptabilisés, alors que la galerie de VENAUS n'a jamais été creusée,
- pourquoi une somme de plus de 7,5 millions d'avance sur travaux apparaît dans les bilans sur une période d'au moins 5 ans,
- pourquoi l'investissement en postes de travail (informatique et mobilier) coûtent 3,67 fois plus cher en Italie qu'en France ...

A ce jour, aucune réponse n'a été apportée sur ces « bizarreries » comptables et financières pour une société financée par les deniers publics.

**Dans une période où la transparence devrait s'imposer à tous, ces absences de réponses et ces pratiques ne peuvent qu'interroger, voire inquiéter.**

Enfin, ils rappellent que la presse a révélé des conflits d'intérêts découverts au sein de la Commission d'Enquête chargée de l'enquête publique des accès français au Lyon Turin.

**L'arrêt immédiat du projet Lyon Turin est une absolue nécessité, ce qui pour autant, n'hypothèque en rien l'avenir.**

*Contact Presse:*

*Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 [contact@lesmollettes.eu](mailto:contact@lesmollettes.eu) / Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 [olivier.cabanel@yahoo.fr](mailto:olivier.cabanel@yahoo.fr)*